

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2019/39

**Objet : Réorganisation de la grille des personnels de catégorie C
Ouverture d'un poste d'Adjoint technique territorial de 2^{ème} classe su 5/35^{ème}
Chapitre 4.1 Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.**

L'an deux mille dix-neuf, le 08 juillet, à 15h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux du centre culturel « Le XXe », à Savines-le-Lac, sous la présidence de Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 8 juillet 2019

Date de convocation :
19 juin 2019

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire :24
(32 voix)
En exercice : 24 (32 voix)
Membres présents : 18
(25 voix)

Membres présents
Vote(s) pour 18 (25 voix)
Vote(s) contre 0
Abstention(s) 0

Secrétaire de séance :
Mme Jessica GUIARD

Auxiliaire de secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA

Etaient Présents :

M. Victor BERENGUEL, Président ; **M. Marc VIOSSAT**, Vice-Président ; **Mme Agnes PIGNATEL**, Secrétaire du Bureau ; **M. Jean BERNARD** Rapporteur du Budget, **M. Patrick PERNIN**, membre du Bureau, **M. Roger MASSE**, membre du Bureau, **M. Marc AUDIER**, Conseiller Syndical, **M. Yves LELONG**, Conseiller Syndical ; **Mme Jessica GUIARD**, Conseillère Syndicale ; **M. Pierre VOLLAIRE**, Conseiller Syndical, **Mme Valérie GRECARD**, Conseillère Syndicale ; **M. Georges GAMBAUDO**, Conseiller Syndical ; **M. Jean-Michel TRON**, Conseiller Syndical, **M. Jean-Michel PAYOT**, Conseiller Syndical ; **Mme Carole CHAUVET**, Conseillère Syndical, **Mme Ginette MOSTACHI** Conseillère Syndicale, **Mme Valérie ROSSI**, Conseillère Syndicale ; **M. Joël BONNAFFOUX**, Conseiller Syndical

Etaient représentés et excusés :

M. Jean CONREAUX, M. Daniel GALLAND, M. Robert FRAYSSINES, M. Pierre DOUSSIER, M. Jean Pierre GANDOIS, M. Raymond HONORE

Avait donné pouvoir :

Mme Sophie VAGINAY (2 voix) donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel TRON

Etaient invités et présents :

M. Régis BOUCHACOURT (CCI 05), M. Christophe THIEBAULT (SPPSP) , Mme Géraldine DUVOCHEL (EDF), M. Christian ROMAN (CD05), M. Thierry ALLAMANO (CDV05 – CNASP)

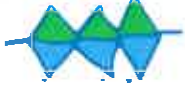
Exposé des motifs :

Conformément à l'article 34 de la Loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissements sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au comité syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services.

Le Président rappelle à cet effet que le S.M.A.D.E.S.E.P. vient d'intégrer la Capitainerie et qu'il convient d'augmenter le temps de travail du personnel d'entretien des locaux.

Dans ces conditions, le Président propose à l'assemblée la création au tableau des effectifs du S.M.A.D.E.S.E.P. d'un poste d'adjoint technique de 2^{nde} classe à 5/35^{ème}, à compter du 9 juillet 2019, et la suppression corrélée du poste équivalent souscrit aujourd'hui à raison de 2h00 par semaine.

Le Président indique avoir sollicité, en préalable à ce projet délibératif, le Comité Technique qui a émis un avis favorable.



Par suite, il est proposé la délibération suivante.

VU :

- La loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, modifiée ;
- La loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, modifiée ;
- La loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;
- La loi n°90-1067 du 28 novembre 1990 relative à la fonction publique territoriale ;
- Le décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 relatif au cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux ;

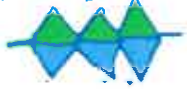
CONSIDERANT :

- Le tableau des effectifs techniques tel qu'établi après délibération n°2013-51 prise par le Comité syndical en date du 24 février 2016,
- Le recrutement de Mme Magalie FOSSE depuis deux ans en remplacement de Mme GUERRAZ, placée à sa demande en disponibilité depuis lors,
- La pleine satisfaction apportée par ce personnel dans l'exercice de ses fonctions,
- La nécessité que de pérenniser les moyens humains dévolus notamment à l'entretien des locaux de la Capitainerie,
- Les orientations budgétaires établies en février 2019 et traduites dans le budget Primitif 2019,
- L'avis favorable émis par le comité technique paritaire en date du 17 juin 2019,
- La nécessité d'actualiser en conséquence le tableau des effectifs en fonctions de l'avancement de grade des agents techniques depuis 2016,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 8 juillet 2019 :

- **DECIDE** de créer un emploi d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à 5/35^{ème} tel que défini par décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 ;
- **AUTORISE** le Président à ouvrir ce poste le 9 juillet 2019 et à procéder à sa procédure de recrutement ;
- **PRECISE** que les dépenses afférentes aux traitements de cet emploi sont inscrites au chapitre 012 (charges de personnel) du Budget Primitif 2019 ;
- **MODIFIE** en conséquence comme suivant le tableau des emplois techniques :

Services Techniques					
EMPLOI	GRADE ASSOCIE	CATEGORIE	Ancien Effectifs	Nouvel Effectif	Durée Hebdo
Adjoint technique	Adjoint technique de 2ème classe	C	3	3	TC



S.M.A.D.E.S.E.P.

Syndicat Mixte d'Aménagement et
de Développement de Serre-Ponçon

Envoyé en préfecture le 11/07/2019
Reçu en préfecture le 11/07/2019
Affiché le
ID : 005-250501129-20190708-201939DEL-DE

		C	2/35	5/35	TNC
	Adjoint technique de 1ère classe	C			
	Adjoint technique principal de 2ème classe	C	2	0	TC
	Adjoint technique principal de 1ere classe	C	0	2	TC

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Le Président,

Victor BERENGUEL

